

**Terminale HGGSP**

<b>Titre du thème/axe/jalon et le niveau</b>	Thème 3- Histoire et mémoire Axe 1- Histoire et mémoires des conflits
<b>Durée et place dans la programmation</b>	6h – 1 <sup>er</sup> item du thème consacré aux débats historiographiques et de mémoires autour des causes de la PGM (1 <sup>er</sup> jalon) et de la guerre d'Algérie (2 <sup>ème</sup> jalon)
<b>Problématique</b>	De quelles manières les conflits et leur histoire s'inscrivent dans la mémoire des sociétés ?
<b>Démarche</b>	Démontrer que - les recherches historiques ont amené à renouveler le regard sur certains moments de l'Histoire : ici les causes de la PGM et la guerre d'Algérie - les mémoires plurielles ont fortement imprimé la perception de ces deux moments d'histoire
<b>Capacités et savoir-faire travaillés</b>	<u>Capacités et savoir-faire</u> - Prise de parole (oral) - Analyser des documents de natures diverses - Travail en groupe (s'approprier et retranscrire) - Synthétiser une idée - Travail en autonomie (élargir ses recherches)
<b>Notions/vocabulaire travaillés</b>	Mémoire Histoire Historiographie

(Manuel utilisé : Magnard)

## Thème 3 - Histoire et mémoires – Axe 1 - Histoire, mémoire des conflits

**Doc choc** : Commémoration 2018 pour 1918 Fin de la Pgm + monuments aux morts.

Qu'évoque pour vous la Pgm ? la guerre d'Algérie ?

La PGM par son engagement total et sa portée a irrémédiablement marqué les mémoires individuelles et collectives au point d'être 100 ans après toujours étudié, commémoré et continuellement objet de recherches historiques. Il en est de même pour la guerre d'Algérie, qui a donné naissance à des mémoires traumatiques et honteuses.

⇒ **Ces deux conflits, selon les lieux et les époques, n'ont été ni étudié ni commémoré de la même façon car sources de débats historiques et géopolitiques**

*De quelles manières les conflits et leur histoire s'inscrivent dans la mémoire des sociétés ?*

### A- Histoire et mémoires de la PGM

La PGM provoque la mort de **10 millions de personnes, dont 60% de soldats et 40% de civils, soit une moyenne de 6221 morts /j en moyenne, pendant 4 ans. 20 millions de blessés, 70 millions de soldats mobilisés**. Son étude suscite encore de nombreux débats au sein des historiens autant sur les causes de ce conflit que sur les responsabilités de chacun des belligérants.

### Jalon 1 – Les causes de la PGM, entre débat historique et implications politiques

*En quoi les causes de la PGM représentent un enjeu à la fois historique et politique ?*

**Doc affiches de la PGM – Quel message transmettent ces « Unes » sur les causes de la PGM ?**

La France se sent ici attaquées donc une guerre défensive et c'est ainsi que les choses transparissent jusqu'à la fin.

**En 1914, les belligérants se présentent tous comme les agressés et non les agresseurs**. La guerre est alors perçue de tous côtés comme une **guerre défensive**. Mais au moment de l'armistice en 1918 puis du règlement de la paix en 1919, la controverse sur la responsabilité du déclenchement s'impose tant le terrible bilan humain et matériel de la guerre est considérable.

#### 1) L'impact du traité de Versailles dans l'établissement des responsabilités

→ **Les historiens s'opposent sur le poids de la responsabilité de l'Allemagne** et l'impact du Diktat de Versailles dans la brutalisation des sociétés comme postulat des violences d'après-guerre donnant naissance aux totalitarismes.

**Doc 1 p.162 : article 231 du traité de Versailles**

**Doc 3 p. 163 : impact en France et en Allemagne**

**Q° 1 p.163**

Le traité de Versailles signé le 28/06/1919 règle le sort de l'Allemagne dans le déclenchement de la Pgm sans qu'elle ait pu en discuter. En conséquence, son territoire est coupé en deux par le territoire de Dantzig, ses colonies sont confiées à la France et à la GB ; son armée réduite à 100.000 hommes et surtout elle doit payer de **lourdes réparations**.

**Pour la France -> revanche par rapport à 1871**

**Pour l'Allemagne -> un Diktat cad qqchose qui lui a été imposé**

→ **L'article 231** du traité de Versailles met en effet la question de la responsabilité de la guerre et de la culpabilité allemande : « **Les Gouvernements alliés et associés déclarent que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés** ». Le traité oblige l'Allemagne à endosser la responsabilité de la guerre et ses conséquences légitimant dès lors les réparations à payer pour prix de sa culpabilité.

**Doc 2 p.162**

**Q°**

**1) Quelles sont les 2 thèses qui s'affrontent dans les années 20-30 ? Pourquoi ?**

D'un côté la France qui souligne la responsabilité des Empires centraux et dédouane la France ; de l'autre l'Allemagne

- Cet article du traité de Versailles conditionne l'écriture des historiens sur les causes du conflit.
- **En France**, **Pierre Renouvin**, historien et ancien combattant publie dès 1925 un ouvrage consacré aux *Causes de la Première Guerre mondiale* dans lequel il souligne la responsabilité des Empires Centraux sans questionner le rôle de la France.
  - Parallèlement, **en Allemagne** les historiens et les politiques unanimement remettent en cause le traité de Versailles. C'est la thèse du « **mensonge de la culpabilité allemande** ». Ainsi les historiens mettent en avant que, contrairement à ce qu'affirme l'article 231, les responsabilités de la guerre sont en réalité partagées et que l'Allemagne, encerclée et menacée par les puissances de l'Entente, s'est **engagée dans la guerre par nécessité défensive, parce qu'elle était encerclée. Le thème de l'encercllement devient l'argumentation pour démolir la thèse de la culpabilité allemande.**
  - À partir des **années 1930**, dans un climat pacifiste pesant, nombre d'historiens et de politiques européens **modèrent le jugement de Versailles**. L'historien français **Jules Isaac** estime que si les Allemands sont les premiers responsables du conflit, la France ne l'a pas empêché. L'idée est d'empêcher à nouveau une guerre. Le consensus retenu est un partage des responsabilités.
  - De plus, l'ancien premier ministre britannique Lloyd George considère au milieu des années 1930 que les nations ont **été prises dans un engrenage** qui les a fait basculer en guerre, relativisant ainsi la seule responsabilité allemande dans le déclenchement du conflit.
  - Avec la Seconde Guerre mondiale, la question des origines et des responsabilités de la Première Guerre mondiale est reléguée au second plan.

**2) Le tournant en 1961 : la thèse de Fritz Fischer**

**Doc 2 p.162**

**Q° : En quoi la thèse de Fischer relance le débat ? Comment peut-on expliquer ce changement ?**

Fischer remet en cause toute l'historiographie allemande depuis les années 20 en démontrant la totale responsabilité de son pays dans l'engrenage de 1914.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, ce n'est plus une version politisée de l'après-guerre mais son travail s'inscrit dans **une histoire des mentalités** plus que politique. Après la guerre les historiens de chaque pays tendent

à légitimer les positions de leurs États respectifs. Dans le cadre de la construction européenne et du rapprochement franco-allemand (traité de l'Élysée de 1963), l'histoire tend à apaiser.

→ La **publication en 1961** de l'ouvrage de **Fritz Fischer** *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale 1914-1918* relance le débat car :

#### Doc affiches du livre + la Une du *Petit Journal* sur le centenaire de Bismarck

- Il affirme que c'est la **politique impérialiste du Reich**, et ce **depuis Bismarck**, qui, par ses vues expansionnistes et sa quête de puissance mondiale, **porte la responsabilité de la Grande Guerre**
- Fischer établit une **continuité historique de « Bismarck à Hitler »**. Il provoque alors une relecture dérangeante de l'histoire allemande. En effet, en établissant cette continuité historique, **il signifie que le III<sup>ème</sup> Reich n'est en rien un accident de l'histoire allemande** et cela dans un contexte qui voit resurgir le passé nazi avec le procès Eichmann à Jérusalem (1961).

*Les débats sont vifs et on parle d'affaire Dreyfus allemande*

#### 3) Un débat toujours d'actualité

**Doc: Quelle thèse défendent Christopher Clark? aujourd'hui l'idée d'une responsabilité partagée refait surface et surtout de la Russie et de la Serbie**

→ En 2013, l'historien australien **Christopher Clark** publie *Les Somnambules. Été 1914. Comment l'Europe a marché vers la guerre ?*

À nouveau, les responsabilités de l'entrée en guerre sont interrogées. L'auteur, qui maîtrise de nombreuses langues a eu directement **accès à des sources inédites** et **révalue à la hausse la responsabilité des pays de l'Entente** (principalement Serbie, Russie et France) **dans le déclenchement du conflit relativisant par conséquent celle des puissances centrales**. Christopher Clark **réhabilite non seulement la théorie des responsabilités partagées mais il considère que la Serbie y a joué un rôle central, jusque-là trop peu analysé**.

- Selon lui, l'attentat de Sarajevo est le résultat de la politique agressive de la Serbie aux visées expansionnistes (en vue d'unifier la « Grande Serbie »). **Il considère que le gouvernement serbe était au courant du complot visant l'héritier du trône austro-hongrois et qu'il a accepté l'éventualité d'un conflit parce qu'il lui semblait servir la cause de la Grande Serbie, ce qui n'a donc pas permis d'apaiser les tensions**.
- La Russie et la France sont, pour l'auteur, fautives d'avoir soutenu la Serbie dans son bras de fer avec l'Autriche.

**Doc :** [https://www.francetvinfo.fr/societe/guerre-de-14-18/11-novembre/allemande-pourquoi-le-pays-ne-celebre-pas-le-11-novembre\\_3021165.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/guerre-de-14-18/11-novembre/allemande-pourquoi-le-pays-ne-celebre-pas-le-11-novembre_3021165.html)

→ **Herfried Münkler**, professeur de sciences politiques à l'université Humboldt de Berlin, auteur de *La Grande Guerre ("Der Große Krieg")* lui aussi démontre que la responsabilité est partagée et que l'Allemagne comme les autres pays ont été pris dans la tourmente des événements.

**Doc :** [https://www.youtube.com/watch?v=WcSCGt\\_YGbQ](https://www.youtube.com/watch?v=WcSCGt_YGbQ)

- Enfin, l'historien **Gerd Krumeich** dans *le feu aux poudres : qui a déclenché la guerre en 1914 ?* met en lumière le **poinds de la peur** dans la prise des décisions qui ont conduit au conflit : peur de l'encerclement qui tourne à la phobie en ce qui concerne l'Allemagne, peur de la France face à une puissance allemande grandissante.

**Prolongement en autonomie :**

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/14-centenaire-de-la-grande-guerre-14> -> entretien de C.Clark

**B- Des mémoires en concurrence : la « guerre sans nom » contre « la révolution sans visage »**

**Rappel : Qu'est-ce que la guerre d'Algérie ?**

<https://www.youtube.com/watch?v=8h8cIMQSYhg>

<https://www.youtube.com/watch?v=MFIXce6p318&t=20s>

**Schémas récapitulatifs (voir feuille annexe)**

- **Chronologie des évènements d'Algérie**
- **Une guerre aux multiples visages**

**Jalon 2 – Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie**

*Comment les recherches historiques ont-elles renouvelées le regard sur l'histoire et les mémoires de la Guerre d'Algérie ?*

- La guerre d'Algérie est un conflit sensible à traiter pour les historiens. Les **mémoires sont plurielles** et remplies de rancœur pour ce conflit longtemps resté « sans nom ». L'histoire de la guerre d'Algérie divise encore tant elle a été **instrumentalisée** et tant **les violences subies ont été passé sous silence**.

**Travail en groupe sur l'histoire impossible et mémoires conflictuelles de la guerre d'Algérie**

Pour chaque groupe, vous montrerez

- 1- Le nom donné à cette guerre
- 2- La vision de la guerre qui est véhiculée
- 3- De quelle mémoire ce groupe est-il porteur ?
- 4- Le point sur le travail des historiens

**Voir fiches de travail**

	Nom donné à cette guerre	La vision de la guerre	Quelle mémoire ?	Travail de l'historien
L'Algérie	<b>Guerre de libération nationale</b>  <b>Révolution</b>	Une guerre où <u>seul le peuple est le héros</u> (d'où le terme de « <u>R° sans visages</u> », une lutte armée pour se libérer de l'impérialisme français depuis 1830 pour répondre à la « guerre d'extermination » menée par la France, le colonisateur	<u>Celle du FLN</u> qui s'impose comme seul bras armé durant la guerre et voix unique des Algériens.  Le monument aux martyrs témoigne de la volonté de commémorer <u>l'union des Algériens dans la lutte armée</u> .	Difficulté d'établir la vérité historique car après 1962, c'est une <u>histoire officielle</u> établie par le FLN qui s'est installée occultant que le FLN n'était pas le seul parti indépendantiste mais aussi les crimes contre le MNA et les dissensions au sein de la nation algérienne.

			<u>C'est l'acte fondateur de la nation Algérienne</u>	Difficulté d'accéder aux archives
Les Harkis	« Guerre ne voulant pas dire son nom » « Maintien de l'ordre »	Participer à la guerre comme forces supplétives avec des motifs différents : <u>avoir une solde et échapper à la pauvreté, la lutte pour la paix contre les attentats du FLN</u> , qq fois partage des idées françaises mais svt	<u>Mémoire douloureuse et de revendications</u> : d'être considérés comme des soldats, de toucher une pension d'ancien combattants, de vivre dans des conditions descentes et ne pas être considérés comme « traites » ou « fidèles serviteurs » <u>Mémoire portée par les harkis et leurs descendants qui attendent le pardon de la France et Algérie</u>	Considérés comme oubliés de l'Algérie, ils sont rejetés autant par l'Algérie qui les considère comme des traîtres que par la France. La reconnaissance passe par le travail de l'historien qui interroge les survivants <u>L'historien montre qu'ils n'ont pas été considéré comme réfugiés français.</u> Ce groupe de mémoires empreint d'affect demande que la vérité historique soit rétablie.
L'armée française	« Guerre ne voulant pas dire son nom » « Maintien de l'ordre »	<u>Guerre légitime pour répondre à la terreur</u> menée par les attentats du FLN ; en parallèle phases de pacification pour se rapprocher des Algériens. Les pouvoirs spéciaux dont le recours à la torture sont une contre-terreur obligée pour gagner la guerre sur le FLN.	<u>Amnésie et refus de reconnaître l'utilisation de la torture</u> Mémoires teintées d'oublis et d'omissions pour ne pas révéler l'indicible « papa qu'as-tu fait en Algérie ? » : c'est le silence qui a dominé surtout	L'historien va devoir <u>attendre la libération de la parole</u> , après la reconnaissance du terme de guerre (1999). La révélation est tardive et repose sur la mise en relation des archives qui prouvaient la torture et la parole libérée désormais des appelés.
Les Pieds Noirs	« Guerre ne voulant pas dire son nom » « Maintien de l'ordre »	Majoritairement <u>favorables à l'Algérie française qui représente leur terre natale</u> . Donc une guerre légitime contre l'ennemi intérieur.	Recherche de <u>reconnaissance des rapatriés obligés</u> de partir en laissant tout derrière eux. Ils se sentent <b>exilés</b> . Ils font pression pour la mise en place de mémorial, de centres de recherche, car ils disposent d'une mémoire propre à leur « groupe ». Mémoire d'exilés non volontaires, victime	L'historien obtient des associations, des familles des <u>informations sur le déracinement</u> et la violence vis-à-vis de ceux qui péjorativement on a appelé les « pieds-noirs ». Les historiens ont du mal à être considérés par ce groupe de mémoires empreint d'affect (comme les harkis) <u>Ce groupe réclame aussi l'écriture de leur propre</u>

			de la guerre qui forment un groupe soudé.	<u>histoire</u> car ils considèrent l'histoire officielle inexacte.
L'État français	Une guerre sans nom : « événements d'Algérie » ou « pacification » ou « maintien de l'ordre »	Au départ, une pacification nécessaire dans une région française, <u>une guerre légitime pour maintenir l'indivisibilité du territoire</u>	<u>Amnésie dans les années 1960 et 1970 avec les lois d'amnistie</u> , montrant la volonté de reconnaître aucune responsabilité 1999 : terme de guerre apparaît seulement	L'historien attend aussi (comme pour l'armée) que l'État reconnaisse sa responsabilité dans les ordres donnés

⇒ **Communautarisation des mémoires qui favorise compétitions victimaire**

→ **Bilan** – La guerre d'Algérie est un **objet d'histoire** particulièrement **soumis aux mémoires des différents groupes qui la compose**. Depuis 1962, sa perception comme objet historique s'est affinée

### Doc 2 p.164 : Les différentes générations d'historiens de la guerre d'Algérie

- Dans les années 1970, l'étude de l'histoire de la guerre est difficile à mener par les historiens (archives fermées, concurrence des mémoires, négation de la réalité par l'État...) : en France, c'est **l'amnésie et le refus de parler de guerre** ; en Algérie **glorification et héroïsation**. Dans les 2 cas, **mémoires et volonté politique l'emportent sur la vérité historique**.
- Il faut attendre les années 1990 pour qu'ait lieu un **renouveau historique et une libéralisation de la parole**. Les travaux se multiplient, accompagnés d'un accent mis sur les dimensions militaires du conflit.

Trois raisons :

- **L'ouverture des archives**, notamment militaires (1992)
- La **parole libérée** des différents groupes porteurs de mémoires
- **Requalification des « événement »** d'Algérie en « **guerre** » par l'État français (1999) (ce qui répond à une demande des associations d'anciens combattants en Algérie obtenant ainsi ce même statut)

NB - Les archives sont davantage consultables depuis les années 1990 mais gardent des restrictions en fonction de la loi de 1979 qui dit que les archives sont communicables passé un délai de trente ans depuis leur date de production (en l'occurrence, pour la guerre d'Algérie, 1962) et le délai est de 60 ans lorsque cela concerne la Défense nationale et la Sécurité de l'État

- Depuis les années 2000, les présidents de la République français reconnaissent la **responsabilité de l'État français** dans l'abandon des harkis, lèvent le voile sur l'utilisation de la torture et donc la disparition volontaire de témoins comme Maurice Audin en 2019 ou en 2021 le militant Ali Boumendjel. Cette décision fait suite à la remise au chef de l'Etat E. Macron d'un rapport réalisé par l'historien **B. Stora afin de « réconcilier les**

**mémoires » pour assumer la part coloniale de l’histoire nationale et permettre de faire dès lors avancer le travail des historiens en France comme en Algérie, donc « regarder l’histoire en face »**

Doc : <https://www.youtube.com/watch?v=SRNrF07O7LU> (vidéo Maurice Audin)

Doc : <https://www.youtube.com/watch?v=u6vl1UM4Wso> (vidéo imp !! et prise de notes de Ali Boumendjel )

⇒ Parallèlement en 2002 l’inauguration du premier mémorial national englobant soldats, supplétifs et civils, vise à rapprocher toutes les victimes et met fin au silence officiel

⇒ [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/03/09/emmanuel-macron-decide-de-faciliter-la-declassification-des-archives-de-la-guerre-d-algerie\\_6072475\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/03/09/emmanuel-macron-decide-de-faciliter-la-declassification-des-archives-de-la-guerre-d-algerie_6072475_823448.html)

vidéo très IMP